

Les monstres composites, dont une partie est humaine et l'autre animale, ont marqué l'esprit de l'homme, car la naissance de tels êtres ne pouvait résulter que de l'accouplement d'un homme ou d'une femme avec un animal. Certains témoignages historiques relatent ces relations contre nature, pratiquées lors de rites sataniques. Pendant son voyage en Égypte, Hérodote fut témoin du culte du bélier d'Osi-
ris : des femmes s'enfermaient avec un bouc pour y accomplir le «rite générateur».

La condamnation de l'acte de bestialité

Ces pratiques, répandues dans diverses régions de l'Égypte, ressemblent à celles d'autres civilisations : ainsi les dionysies chez les Grecs et les bacchanales chez les Latins. De tels actes rendaient crédible la procréation d'êtres composites. Les satyres de la mythologie grecque et les faunes des Romains sont des hommes-boucs issus de l'imaginaire inspiré par ces pratiques sacrées qui dégénéraient en rites orgiaques.

Les Israélites s'inquiétaient de ces accouplements : aussi Moïse édictait-il des commandements visant les actes de bestialité : «Tu n'auras commerce avec aucun animal pour te souiller avec lui. Une femme ne se prostituera point à un animal ; c'est une abomination» (Lévitique, 18(23)). L'acte de bestialité était puni par la mort : «Si un homme a commerce avec un animal, il sera puni de mort ; et vous tuerez l'animal lui-même. Si une femme s'approche de quelque animal pour se prostituer à lui, tu feras périr la femme ainsi que l'animal» (Lévitique, 20 (15-16)).

Au cours des siècles, les auteurs coupables de telles pratiques échappèrent souvent à la peine capitale et les produits monstrueux en résultant témoignaient de l'ire de Dieu. Cela explique pourquoi, sur le croisillon Sud de la cathédrale d'Auxerre, qui date du XIV^e siècle, une sculpture représente une jeune fille enlaçant un bouc, symbole de la luxure. Boaistuau est en accord avec cette tradition qui explique la naissance d'un enfant-chien ou d'un chevreau à tête humaine parce qu'un pasteur «a exercé avec l'une de ses chèvres son désir brutal».

Le monstre de Ravenne, un autre exemple de la colère divine, est détaillé dans l'édition de 1512 de la *Chro-*



3. LE MONSTRE DE CRACOVIE est né vers 1540 en Pologne ; il ne survécut que quatre heures à sa naissance, mais fut décrit par de nombreux auteurs.

nique d'Eusèbe de Césarée. Évoquant ce monstre, Boaistuau craignait de ne pas être cru ; on pouvait douter de l'existence d'une créature si brutale et «si éloignée de toute humanité». Des monstres plus terribles encore ayant été précédemment décrits, pourquoi ne pas croire à la réalité du monstre de Ravenne, d'autant que des témoins avaient déclaré l'avoir rencontré ? Ce monstre serait né en 1512, à Ravenne, en Italie, au temps du pape Jules II.

Symbolique puisqu'elle coïncidait avec la bataille de Ravenne, le 11 avril 1512, où les Français affrontèrent les Espagnols et les troupes pontificales, cette naissance l'est aussi par ses composants : une corne qui représente l'orgueil et l'ambition ; les ailes, la légèreté et l'inconstance ; l'absence de bras, le refus de participer aux bonnes œuvres ; le pied d'oiseau de proie, «rapine, usure et avarice» ; l'œil situé sur le genou, l'«affection des choses terrestres» ; les deux sexes, la sodomie, l'orgueil, l'ambition, l'inconstance, l'avarice, etc.

Le monstre de Ravenne concentrait «tous les péchés qui régnaient de ce temps en Italie» et dont la guerre fut le châtiment puisque les Français sortirent vainqueurs de la bataille. Les Italiens n'avaient pas tenu compte du signe «Y», placé au-dessus de la poitrine du monstre, signifiant un désir de vertu, ni de la croix située au-dessous, les exhortant à se convertir à Jésus-Christ, seul moyen de retrou-



4. LE MONSTRE DE RAVENNE serait né en 1512 en Italie. Selon Boaistuau, «Il concentrait tous les péchés qui régnaient de ce temps en Italie».

ver la paix et de «modérer l'ire du seigneur, qui était enflammée contre leurs péchés».

Dans les récits tératologiques d'alors, Dieu est omniprésent, et les références à la Bible ne sont pas omises. La génération a été voulue par Dieu pour permettre aux espèces de se perpétuer – les espèces animales ou l'homme lui-même –, car les productions divines ne sont pas immortelles. La génération se faisant par accouplement, toute déviation dans la pratique de cet acte sera punie par Dieu.

À côté des monstres fabuleux qui alimentent les histoires de Boaistuau, des monstres réels et identifiables existent. Ils correspondent, dans la majorité des cas, aux monstres viables, ce qui permettait aux dessinateurs et aux graveurs de les représenter d'après nature, et non d'après des témoignages indirects, éloignés de la réalité. C'est le cas des monstres doubles (les siamois), dérodymes, hétéradelphes, céphalopages frontaux, etc., et des monstres simples, cœlosomiens, etc. Les dérodymes sont des monstres à deux têtes ; les hétéradelphes sont constitués d'un sujet normal et d'un sujet parasite, beaucoup plus petit, qui peut être complet ou sans tête ; les céphalopages sont des monstres doubles dont les deux composants sont attachés par la tête ; les cœlosomiens ont les viscères extérieurs, parce que la paroi ventrale ne s'est pas fermée durant l'embryogenèse.

Selon Boaistuau, l'origine d'un monstre double résulte généralement d'un accident, d'un choc qui permet à deux germes de se souder dans le ventre maternel, comme cela se produit dans la nature pour les arbres. Hippocrate avait rapproché en termes analogiques la greffe entre les végétaux et la formation des monstres doubles humains. D'autres causes étaient aussi avancées à l'époque pour expliquer la genèse de certains monstres : la superabondance ou le défaut, la corruption de la matière ou l'indisposition de la matrice.

L'effet de l'imagination de la future mère sur son fœtus pouvait également jouer un rôle dans la production d'«enfantements monstrueux».

Ainsi la naissance d'une «vierge» velue comme un ours est expliquée par une vision : la mère, au moment de la conception, regardait une effigie de saint Jean vêtu d'une peau de bête, qui était attachée au pied du lit. Cette image a frappé l'imagination de la femme, qui l'a transmise à son enfant. De même, selon Boaistuau, une princesse accusée d'adultère pour avoir

donné naissance à un enfant noir, fut innocentée : on prétendit que c'était un effet de l'imagination de cette princesse, car le portrait d'un Maure était accroché à son lit. La croyance en un effet de l'imagination de la femme enceinte sur le fœtus s'est maintenue dans la tradition populaire jusqu'au XX^e siècle ; on pensait notamment qu'elle expliquait les taches de naissance.

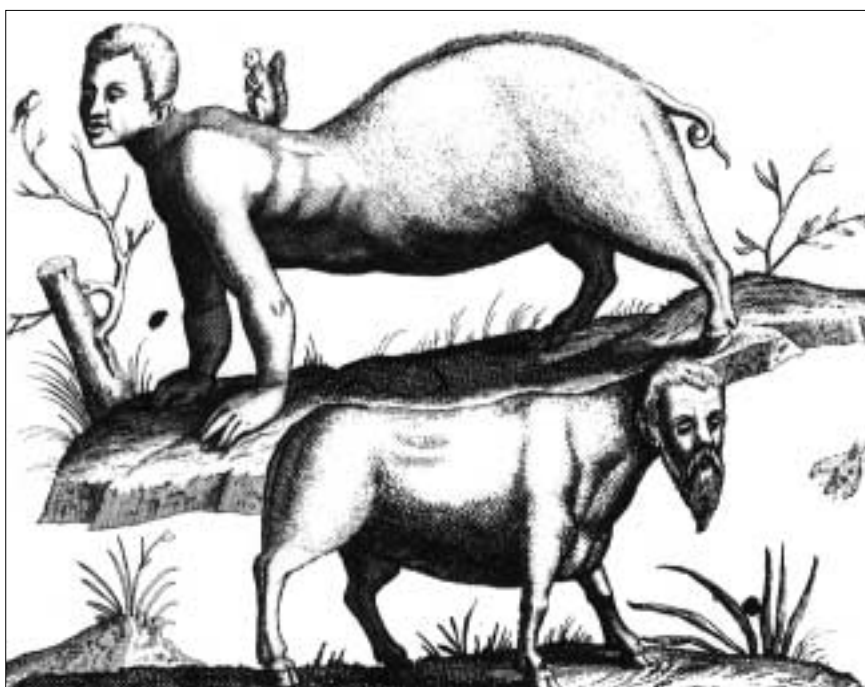
Du monstre fabuleux au monstre normal

Chez Boaistuau, le monstre est ambivalent, car il correspond à la fois à une production de la nature et à un signe du créateur ; il résulte de causes naturelles et surnaturelles. Selon Jean Céard, professeur à l'Université Paris X, «le problème n'est pas d'apprendre à saisir ce qui distingue et sépare le monde d'en bas et le monde d'en haut, mais, tout au contraire, d'apercevoir les mille relations qui unissent et subordonnent le premier au second». La nature étant au service de Dieu, tout, ou presque tout, devient possible et procède d'explications logiques.

En 1573, 13 ans après les *Histoires prodigieuses* de Boaistuau, Ambroise Paré publie à son tour *Des monstres et prodiges*. S'il s'inspire des observations et descriptions de ses prédécesseurs, sa classification des monstres d'après leurs causes est originale.

Reprenant plusieurs des explications déjà mentionnées, Ambroise Paré envisage des causes allant de la gloire et de l'ire de Dieu aux actions des démons et des diables, en passant par l'effet de l'imagination de la future mère, la petitesse de la matrice, le mélange des semences, etc. Paré cherche plus à expliquer l'origine des naissances monstrueuses qu'à en trouver une signification. Il s'intéresse plus au «comment» qu'au «pourquoi».

Ainsi, il dépouille le monstre de Ravenne de ses signes symboliques pour ne retenir que la structure hermaphrodite. Il voit dans l'origine des hermaphrodites une égalité entre les semences mâle et femelle lors de la conception. Selon Paré, le sexe résulte de la dominance d'une semence sur l'autre (si la semence de la femme domine celle de l'homme, l'enfant est une fille, et réciproquement). Paré décrit assez bien les hermaphrodites à dominance mâle ou femelle, mais, sur les gravures qu'il présente dans son ouvrage, les hermaphrodites sont



5. LES MONSTRES COMPOSITES mi-hommes mi-bêtes ont été fréquents dans la littérature tératologique. Ils ne pouvaient résulter que de l'accouplement d'un homme ou d'une femme avec un animal et traduisaient la colère divine devant cet acte de bestialité.

encore représentés avec les deux sexes l'un à côté de l'autre.

Au cours des premières décennies du XVII^e siècle, le monstre perd sa fonction de signe divin. Le traité du médecin et philosophe Fortunio Liceti sur les monstres, *De monstrorum natura, caussis et differentiis*, illustre cet abandon. L'ouvrage paraît en 1616, et est réédité plusieurs fois en français et en latin jusqu'en 1708. Liceti, qui enseigna dans les universités de Pise et de Padoue, réunit dans son ouvrage un grand nombre de monstres fabuleux et de monstres «normaux». Le médecin, pour qui tout, ou presque tout, est possible, ne fait pas de distinction entre le monstre réel, qu'il a peut-être observé, et le monstre fabuleux cautionné par de lointains témoignages.

Les monstres décrits par Liceti sont classés, non plus comme chez Paré d'après les causes qui les produisent, mais d'après les formes qui les caractérisent. Parmi les nombreuses causes responsables des naissances monstrueuses, Liceti élimine celle de Dieu ; «la plupart des monstres étant des productions de la paillardise, ce serait un blasphème de dire que le Bon Dieu voulut se servir de ce moyen pour avertir les hommes de ce qu'ils doivent faire». Déjà dans ses *Essais* (1580-1588) Montaigne affirmait que «ce que nous appelons monstres ne le sont pas à Dieu».

En revanche, pour Liceti, le Diable n'hésite pas, si le malin plaisir lui en prend, à placer dans la matrice d'une

femme enceinte des parties de fœtus d'animaux qu'il soude aux fœtus humains. Le Diable peut aussi glisser dans la matrice chacune des causes qui sont à l'origine des monstruosités. Il peut transformer le fœtus dans le ventre de la mère, en lui ajoutant des cornes, des ailes d'oiseaux de proie ou une queue.

C'est pour le fœtus chèrement payer un plaisir diabolique, mais c'est pour le médecin une aubaine : il peut expliquer et dissenter longuement sur la genèse d'un monstre qu'il n'a jamais vu et qu'il ne verra jamais. Si, avec Liceti, l'époque des monstres fabuleux s'achève, le discours qui rend compte de l'être monstrueux ne sera pas pour autant débarrassé de problématique théologique.

Les théories de la génération

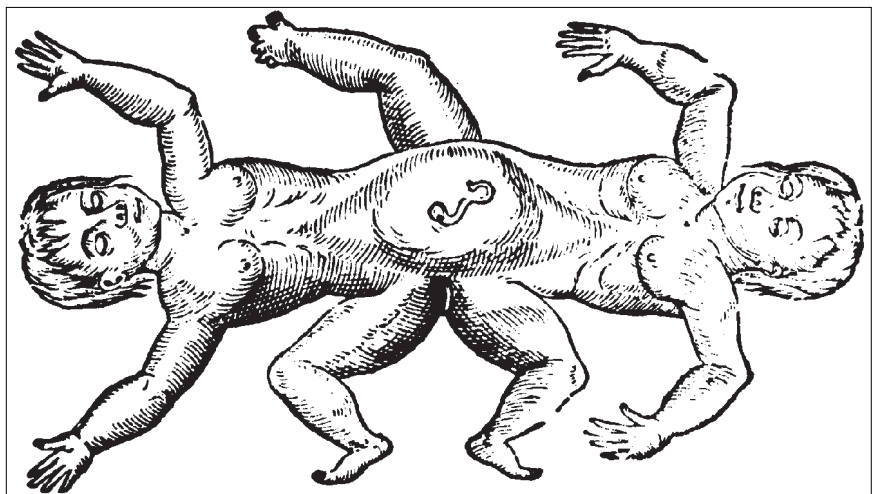
Boastuaui, Paré et Liceti, comme de nombreux médecins et savants des XVI^e et XVII^e siècles, pensaient que la génération s'effectuait par le mélange d'une semence mâle avec une semence femelle. Il y avait des variantes dans ce système théorique dont les sources essentielles se trouvaient chez Hippocrate et chez Aristote. Les années 1660-1670 sont marquées par la découverte des œufs de mammifères et des «animalcules spermatiques», et par l'élaboration du dogme de la préexistence des germes.

Selon ce dogme inspiré des écrits bibliques, les œufs des femmes et des

femelles animales contiennent une série de germes emboîtés qui assurent la descendance et la pérennité de l'espèce. L'oignon de tulipe contient la tulipe entière, le pépin de pomme, le pommier, l'œuf de papillon comme la chenille et la chrysalide, le papillon. Dans ce système, la fécondation réveille le germe qui doit évoluer, c'est-à-dire grossir, passer d'un état d'invisibilité à une structure reconnaissable, mais qui préexistait déjà dans sa forme définitive et parfaite.

Le dogme de la préexistence des germes est posé par le naturaliste hollandais Jan Swammerdam dans son *Histoire des insectes*, en 1669, et le philosophe théologien français Nicolas Malebranche participe à sa diffusion par son ouvrage *De la recherche de la vérité* (1674-1675), réédité plusieurs fois. Dans le système de la préexistence des germes, certains défendent la thèse oviste (les germes préexistent dans l'œuf), et d'autres la thèse animalculiste : ces derniers refusent de laisser tout le privilège au sexe féminin et de limiter la fonction du sexe masculin au simple éveil du germe. Ils trouvent dans l'image biblique de la naissance d'Ève, sortant du flanc d'Adam, une image de cette préexistence.

Les exposés de la génération et notamment le dogme de la préexistence des germes sont complexes, car chaque théoricien (ou presque) ajoutait une note personnelle au dogme général, et ne manquait jamais d'évoquer l'origine



6. LES NAISSANCES MONSTRUEUSES ont incité les médecins à proposer diverses théories de la génération et de l'embryologie. Ainsi, selon Ambroise Paré, les embryons doubles (*ci-dessus*) résulteraient d'une surabondance de semence. Cette théorie de la semence explique aussi l'origine des hermaphrodites ; selon lui, la dominance de la semence impose le sexe : quand la semence de l'homme domine celle de la femme, il naît un garçon, et inversement ; les hermaphrodites traduisent une égalité entre les semences. Ils sont souvent représentés avec un sexe masculin et un sexe féminin (*ci-contre*).